



XI CONCOURS LITTÉRAIRE IES MARÍA BLASCO CURSO 2018/2019

XI^o CONCOURS LITTÉRAIRE

Le Lycée IES María Blasco en collaboration avec l'AMPA convoque le XI^o Prix Littéraire IES María Blasco.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- 1) Tous les élèves du lycée pourront y participer.
- 2) Sujet libre et production originale.
- 3) Le même texte ne pourra pas être présenté en différentes langues.
- 4) Les participants ne pourront pas présenter plus d'un texte par catégorie et modalité.
- 5) Catégories et modalités:

5.1 Narration

- Quatre modalités: Castillan, Valencien, Anglais et Français.
- Trois catégories:
 - 1^o ESO, 2^o ESO et 1^o FPB
 - 3^o ESO, 4^o ESO et 2^o FPB
 - Baccalauréat.
- Les textes doivent avoir au minimum 2 feuilles à double interligne.

Pour les participants de 1^o ESO, 2^o ESO et 1^o FPB: . en anglais ou en français, le texte aura 1 feuille minimum.

5.2 Poésie

- Quatre modalités: Castillan, Valencien, Anglais et Français.
- Les mêmes catégories que pour la narration.
- Un à trois poèmes.

6) Présentation:

- Une copie papier signée sous un pseudonyme ou devise, dans une grande enveloppe fermée. Sur l'enveloppe sera mentionné: " Pour le X^o Concours Littéraire IES María Blasco" en Castellán, Valencien, Anglais ou Français et la catégorie correspondante.
- Une copie via e-mail à:
concursoliterario@iesmariablasco.com
- Dans l'enveloppe sera jointe une petite enveloppe scellée et sur celle-ci le titre du texte. A l'intérieur et sur une feuille seront indiqués le pseudonyme ou devise et l'identité du participant: prénom, nom, numéro de téléphone, niveau groupe et année scolaire
- 7) La date limite pour participer sera le 31 janvier. février 2019.
- 8) Les textes seront remis à la Vice Direction.
- 9) Chaque catégorie sera dotée d'un prix de 50€ .
- 10) Le jury sera formé par les membres des Départements de Castillán, Valencien, Anglais et Français du Lycée IES María Blasco.
- 11) En Juin 2019 les résultats du concours seront annoncés sur le tableau d'affichage et sur le site web du Lycée.
- 12) Les gagnants seront prévenus de la date et lieu de remise des prix qui s'effectuera lors de l'acte de clôture de l'année scolaire.
- 13) Les décisions du jury seront sans appel et celui-ci pourra décider de ne pas accorder de prix dans une catégorie ou de déclarer des gagnants ex aequo, partageant ainsi le montant du prix.
- 14) Tout participant est présumé avoir lu et accepté les présents règlements

Sant Vicent del Raspeig, 10 décembre 2018